

Un conseil communautaire... peu commun

Malgré le vote d'une augmentation de 2,5 % des taux de la contribution des entreprises, des taxes d'habitation et de foncier non bâti, **Sud Sainte-Baume** a vécu un conseil serein, hier

Serait-ce de bonnes solutions prises pour la nouvelle année? Ou les absences de deux des plus farouches représentants de l'opposition, Cécilia Papadacci (Sanary) et Edouard Friedler (Le Beausset)? Toujours est-il que la première séance 2017 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Sud Sainte-Baume (CASSB) s'est déroulée dans une sérénité peu commune. Elle a été bouclée en à peine plus d'une heure, hier après-midi à la salle des fêtes du Plan-du-Castellet.

Pourtant, l'ordre du jour semblait proposer matière à débattre, notamment avec l'adoption des budgets (principal et annexes de l'eau et de l'assainissement, pour le parc d'activités de Signes, du service public d'assainissement non collectif et du tourisme). Et, avec le budget principal, a été votée une augmentation de 2,5 % des taux des taxes d'habitation et de foncier non bâti ainsi que de la Contribution économique foncière des entreprises, eux qui avaient baissé de 1 % l'an dernier. «La dotation de l'Etat à la CASSB diminue encore de 213000 € et notre reversement sur la fiscalité des en-



La séance a débuté par la projection d'un film sur la mise en place de l'école numérique. (Photos Luc Boutria)

treprises est désormais supérieur aux produits fiscaux que nous percevons», a expliqué René Jourdan lors de la présentation.

« Volontarisme en investissements »

«Malgré ce contexte difficile, le budget principal 2017 affiche un fort volontarisme en terme d'investissements, qui, avec 11,8 millions

d'euros, représentent plus de 21 % du budget total arrêté à 56,1 millions d'euros», a terminé le maire de La Cadière. L'opposant sanaryen Olivier Thomas n'a certes pas manqué de relever la hausse de 2,5 % et les «8 millions d'euros d'emprunt sur les 11 millions d'euros d'investissement: c'est beaucoup». Mais sans

susciter débat.

Le compère de Cécilia Papadacci n'a pas obtenu plus satisfaction à l'issue de la lecture du rapport d'activités 2015 du Syndicat intercommunal de transports et de traitement des ordures ménagères de l'aire toulonnaise (Sittomat) par Jean Michel. «Le 5 octobre, avec Elisabeth Lalesart (Saint-Cyr),

Cécilia Papadacci, Olivier Bonnet (La Cadière) et Edouard Friedler, nous avons demandé de déposer plainte pour détournements de fonds publics, prise illégale d'intérêt et favoritisme. Or, en décembre, le président du Sittomat a été mis en examen pour favoritisme et prise illégale d'intérêt et a démissionné... » (voir *Var-matin* du 17 dé-

cembre), n'a pas pu finir Olivier Thomas. «Il est toujours président du Sittomat!», l'a coupé le maire de Signes. «Il a juste rendu les délégations qu'il détenait en tant qu'adjoint au maire de Toulon. Quand il n'y a pas de cadavres, on ne les ramasse pas!». Fermez le ban.

S. H.
shenot@nicemat.fr

La phrase

« Quand il n'y a pas de cadavres, on ne les ramasse pas ! »

De Jean Michel à Olivier Thomas au sujet du président du Sittomat.

Le chiffre

4,28

En euros, c'est le montant de compensation provisoire versée par la communauté d'agglomération à la commune de Riboux. Bien loin des 4 338 561,46 € accordés à Sanary, au sommet de cette hiérarchie.

Sictiam, SMO Paca THD...

Désormais adhérente au Syndicat intercommunal des collectivités territoriales informatisées Alpes Méditerranée (Sictiam), Sud Sainte-Baume y aura pour représentants au comité syndical Blandine Monier (Sainte-Anne d'Evenos) et Suzanne Arnaud (Riboux) en qualité de déléguées titulaire et suppléante respectivement.

De leur côté, Nicole Boziss (Le Castellet) et Philippe Barthélemy (Saint-Cyr) ont été désignés délégués titulaire et suppléant au sein du collège du secteur territorial du Var du Syndicat mixte ouvert Provence Alpes Côte d'Azur très haut débit (SMO Paca THD).

Et il a également été pro-



Délégués au Sictiam, au SMO Paca THD et au conseil d'exploitation de l'office de tourisme communautaire ont été désignés.

cedé à l'élection du conseil d'exploitation de l'office de tourisme communautaire: pour représenter la communauté d'agglomération, Philippe Barthélemy, Georges Ferrero (Le Beausset) et Jean-Paul Joseph (Bandol) se-

ront les délégués titulaires, Suzanne Arnaud, René Jourdan (La Cadière) et Jean Michel (Signes) les suppléants; pour représenter les professionnels, Jean-Pierre Ghiribelli (président de l'union des métiers et des

industries de l'hôtellerie) et Danielle Bérard (Hôtellerie Bérard à La Cadière) seront les titulaires, Géraldine Mercier (Hôtel-restaurant de la Tour à Sanary) et Christophe Bacquie (Hôtel du Castellet) les suppléants.